L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. EDMONTON, JEUDI, 31 MARS, 1898. No. 9.

COLONISATION ET REPATRIMENT.

Les récentes grèves dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre ont eu pour effet de faire revenir au pays nombre de familles désireuses de s'assurer un avenir plus stable que celui qui leur est réservé dans les fabriques et les usines de nos voisins les Yankees.

La plupart des nouveaux arrivés et de ceux qui reviendront bientôt n'ayant que peu ou point de capitaux à lenr disposition prendront le chemin des terres nouvelles et dans la forêt vierge travailleront conrageusement à se tailler un domaine où ils puissent assurer leur avenir et celui de leur famille.

Et c'est par milliers que les nôtres vont nous revenir d'ici à qnelques semaines, c'est par milliers aussi que d'autres nous reviendraient si on leur offrait, ici, dans la province de Québec, la moitié des avantages qu'on offre aux Européens que l'on va chercher à grands frais là-bas, par delà l'Atlantique, pour coloniser l'Ouest tandis que l'Est se dépeuple ou reste stationnaire, comparativement parlant.

Il est pénible de constater, à la lumière des livres bleus d'Ottawa, quelles sommes fabuleuses nous coûte cette immigration des vieux pays, pendant que l'on fait si peu pour repatrier les nôtres que les mauvaises années ou d'autres raisons ont forcés de s'expatrier.

Et pourtant, question de sentiment mise de côté, les enfants du pays doivent valoir autant et nous être aussi précieux que ces hordes d'étrangers qui nous coûtent si cher.

Que ne depensent-on pas pour eux, proportion gardée, la moitié de l'argent que nous coûte cette immigration europe nne.

En peu de tempe tous ces compatriotes de là-bas qui ne guettent que l'occasion favorable de revenir au sol natal auraient transformé nos forêts en actives et prospères ruches d'abeilles dont les bons effets ne tarderaient pas à se faire sentir par toute la province. Augmentation de prospérité, accroissement des forces nationales; tels seraient les résultats de ce mouvement.

Mais pour obtenir ce résultat il faut faire autre chose que de faire résonner bien haut en temps d'élections les mots sonores de colonisation et de repatriement, toujours pompeusement affichés en tête des programmes de la plupart des candidats, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Il faut fournir à ceux des nôtres qui souffrent le supplice de Tantale là-bas les moyens de se fixer sur ces terres qui n'attendent que le travail des bras courageux pour augmenter les richesses de la patrie.

La colonisation et l'agriculture étant les premières et les plus importantes des œuvres en cette province, il vaudrait mieux économiser sur d'autres sujets, et ne rien négliger pour proeuavrer leuraucement.

Il vaudrait mieux en augmenter les subsides et les employer de manière à ce que nos compatriotes des Etats-Unis puissent en bénéficier en leur rendant facile la vie, facile l'accès à nos riches domaines, facile la vie dure et laborieuse qu'ils auront nécessairement à y faire la première année.

Le marasme où sont tombées les industries cotonnières de la Nouvelle-Angleterre est une excellente occasion de ramener nos compatriotes ici.

Et ils reviendront pourvu qu'on s'occupe un peu d'eux.—Le Travailleur.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur de l'Ouest Canadien.

En 1894, lors de la grande célébration de la fête des Canadiens-Français à Edmonton, une résolution fut adoptée par les sociétés St. Jean-Baptiste de St. Albert, d'Edmonton, du Fort Saskatchewan et de Morinville, aux fins que chaque année ces différentes sociétés se réuniraient pour célébrer notre fête nationale Edmonton en 1894, Fort Saskatchewan en 1895, St. Albert en 1896. En 1897, nous nous joignions à nos compatriotes anglais pour fêter Notre Souveraine, en même temps que notre St. Jean-Baptiste. C'est maintenant le tour de la belle paroisse de Morinville. L'an dernier les officiers des sociétés de St. Albert et de Morinville ont eu une entente à ce sujet. Comme il fallait faire honneur à notre nationalité dans la grande procession du 22 Juin tous se sont réunis à la condition que Morinville aurait la préséance cette année.

Nous croyons être bien informes en disant que la société de Morinville est prête à nous recevoir tous cette année.

Canadiens, unissons-nous, faisons quelques sacrifices pour célébrer avec tout l'éclat qui a jusqu'à présent accompagné notre fête nationale, la St. Jean-Baptiste, en 1898. Nous gagnons tous par cette réunion qui ranime en nous ces sentiments de canadiens-français qui ne demandent qu'à être réveillés.

Il y a plusieurs questions importantes pour notre succès dans l'ouest qui y seront discutées. Et comme du choc et de la discussion jaillit l'éclair, une grande lumière pourra être jetée sur les questions qui nous intéressent.

Il faut décider si nous parlerons français dans les Territoires ou non, et pour cela il faut une organisation serieuse, de belles demonstrations qui prouveront à nos adversaires, que nous avons l'intention de combattre sans relâche pour notre belle langue française et pour lui conserver son importance et pour empêcher qu'on ne la fasse disparaitre de nos Statuts.

CANAYEN.

St. Albert, 25 Mars, 1898.

LES PARENNTS.

Dans un ménage chrétien, la femme prouve sa délicatesse de sentiment en se montrant prévenante pour son mari, toujours affable, toujours complaisante, et l'homme qui a reçu une bonne éducation, est rempli d'égards pour sa femme, qu'il traite toujours comme une compagne chérie, que le bon Dieu lui a donnée pour l'aider à supporter les peines de la vie.

La femme tient sa maison de telle sorte que son mari y trouve le bonheur. Elle ne parait jamais devant son mari dans un négligé qui pourrait diminuer l'estime que ce dernier a pour elle. Son language sera toujours irréprochable à tous égards. Le mari en agira de même envers elle. Les charmes de la jeunesse sont bientôt passés, l'estime qui a sa source dans les qualités du cœur et les bons procédés, demeure.

Que le père et la mère n'aient aucun différend en présence de leurs enfants, qu'ils ne se permettent aucune parole triviale, grossière. Que leur autorité soit tendre et de telle sorte que leurs enfants, tout en les respectant, soient à l'aise avec eux. Qu'ils tiennent à ce que les enfants observent entre eux les règles de la politesse et de la bienséance qu'ils doivent pratiquer plus tard dans le monde.

Détaché d'un article de M. Hector Fabre dans le "Paris-Canada."

"Dans cette jeune nation grandissante (le Canada), regardez en particulier cette population française, aussi française que si on venait de la détacher de la France, et qui, depuis le jour où elle a été laissée à ses seules forces, n'a cessé de s'accroitre et d'exercer sur les destinées du pays une influence que personne ne songe plus ni à combattre, ni à contester.

Le Canada est aujourd'hui en pleine possession de ses destinées. Grâce aux circonstances particulières où il se trouve, aux ressources dont il dispose, aux éléments de force dont il a fait l'épreuve, au concours moral que semblent lui donner tant de puissances diverses et d'ordinaire peu d'accord, sa situation est telle qu'elle bannit de l'esprit toute inquiétude et autorise les plus hautes espérances."

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique, et incorporé sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera: "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Limitée,"

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cent piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq cents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des réquérants sont :

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gerant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montreal,
Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par a-née, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée . "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 31 MARS, 1898.

NOTRE MAGISTRATURE.

Dans un pays, l'autorité et le respect de la loi dépendent surtout des juges qui l'administrent. Un magistrat impartial, éclairé, intègre, laborieux, inspire la confiance dans ses décisions et si les tribunaux sont en général présidés par des hommes de cette trempe, la société n'a rien à craindre des injustices ni des violences. Le citoyen paisible a confiance que la repression sera prompte et intime. La loi le protège dans son honneur, sa fortune, parceque le juge à qui il s'adresse appliquera la justice quelque soit le rang social, la richesse ou l'influence politique de l'agresseur.

Les bons juges font les bonnes lois en ce sens qu'ils les interprêtent avec sagesse, avec discernement.

Sir John A. Macdonald se plaisait à vanter les nominations judiciaires qu'il avait faites; nous croyons qu'il avait raison. Dans le cours de sa longue administration, lui et ses collègues de chaque province ont composé une magistrature canadienne, qu'aurait pu envier n'importe quel pays civilisé. Est-ce à dire que tous les juges sont parfaits. Certainement non; ce sont des hommes et non des anges, et quand nous parlons de la réputation de notre magistrature nous parlons du corps tout entier. L'Hon. M. Laurier et ses collègues ont suivi jusqu'à présent les traces de Sir John, dans les nominations de juges qu'ils ont eu à faire depuis leur arrivée au pouvoir. Nous espérons qu'ils continueront.

Ici, dans les Territoires du Nord-Ouest, la magistrature est composée d'hommes distingués, impartiaux, intègres, et qui commandent le respect de tous. Seulement nous croyons que leur nombre n'est pas suffisant. En effet, les distances considérables qui séparent les centres judiciaires, forcent les juges à voyager constamment et à vivre les trois quarts de l'année loin de leur domicile. D'ailleurs les affaires qui viennent devant nos cours de justice augmentent constamment avec la population et l'ouverture de nouveaux "settlements." Le gouvernement fédéral devra avant longtemps, prendre en considération sérieuse, cette question d'augmenter le nombre des juges dans les Territoires et nous espérons que, là et alors, Edmonton aura un juge résident qui, par sa présence ici, épargnera à ses honorables collègues des déplacements trop considérables et aidera immensément au règlement expéditif des affaires litigieuses de tout le district.

NOS NOUVEAUX ARRIVES.

Voici le nom des familles arrivées dimanche dernier sous la conduite de M. l'abbé Morin:

Félix Laperle, venant de Forest Port, N Y, 7 âmes; Stanislas Larue, Forest Port, N Y, 7; Philippe Dupuis, Fitchburg, Mass, 4; F X Paré, Fitchburg, Mass, 6; Télesphore St. Denis, Fitchburg, Mass, 4; Philippe Drolet, Montréal, 4; Jos Baillargeon, Sanford, Maine, 5; N Lortie, Sanford, Maine, 9; Z A Lapierre, Montréal, 8; Arthur Grenier, 2; Jos Dupuis, Montréal; Pierre Lalonde, West Superior, 7; Dame Bonclin, Providence, 3; J O Guy, St Jean, P Q, 2; Arthur Daigneau, St Bruneau, 3; Jos Morin, Philias Morin, Fall River, Mass; Nil Ross, Matane; Arm Cousineau, Montréal; Napoléon Delisle, Montréal, 7; Jos Lefrançois, Manchester, N H; Jos Marcotte, Taunton, Mass; Octave Duchesneau, Taunton, Mass; Olivier Robert, Fall River, Mass, 11; Napoléon Delisle, Montréal, 7; Henri Massicotte, St Louis, Mo; Chas Fortin, Fitchburg, Mass; Rodrigue Nadon, Montréal, 5; Chas Leblanc, Montréal, 7; Jos Menard, Laprairie.

Ce parti un des plus nombreux que M. l'abbé ait amené dans le district, a apporté plusieurs wagons chargés d'effets de colons, de chevaux et d'instruments d'agriculture.

Le voyage n'a pas été sans incidents. Partis de Montréal le 17 Mars, les colons n'arrivèrent à Edmonton que Dimanche dernier, le 27, dix jours à faire le trajet que l'horaire du C. P. R. indique se faire en quatre jours et demi.

La tempête de neige a obstrué la ligne du chemin de fer, il est vrai, mais, dit-on partout, la malveillance des officiers de la puissante compagnie est aussi pour quelque chose dans ce retard. Les chars ont été retenus à Calgary durant cinq longs jours, imaginez le mécontentement et l'humeur de ces braves gens, confinées dans un char, nécessairement malpropres, quelques-uns malades, d'autres découragés, le plus grand nombre maugréant et pestant contre l'agent de la compagnie qui les tenait continuellement sur le qui-vive, affichant ironiquement sur le tableau bulletin. le départ prochain, mais toujours retardé d'heure en heure. Ce n'est pas la première plainte de ce genre que nous entendons faire sur le compte des officiers de la compagnie à la station de Calgary. Il doit y avoir là de *petits maitres* qui croient que la compagnie est leur *chose*, et qui traitent les passagers aussi cordialement qu'ils maltraitent le baggage.

Nul doute que si le bureau chef était informé de cet état de choses, il y porterait remède, ce serait rendre un grand service aux futurs immigrants qui ont à transiger avec ces arbitraires personnages.

M. l'abbé Morin, interrogé sur le sujet, n'a pas voulu parler, mais tous ses gens parlent et promettent d'envoyer une protestation.

La maison que le gouvernement a fait construire à Edmonton pour recevoir les immigrants est tout-à-fait impropre à cet usage. C'est trop petit, c'est sombre, c'est nu, c'est sale. Pourquoi ne pas nous donner ici, où l'on reçoit plus d'immigrants que n'importe quel centre de colonisation de tout le Nord-Ouest, une maison convenable où les familles, après un voyage de plusieurs jours dans les chars, trouveraient un repos bien nécessaire, bien mérité. Nous avons ici la plus misérable bicoque qu'on puisse imaginer, tellement malpropre qu'on ne peut y pénétrer sans en supporter des p........., tellement mal outillée, qu'on voit de pauvres enfants, des femmes aller dans la cour, avec leur goblet puiser leur eau pour boire.

Galiciens, Russes, Anglais, Allemands, Suédois, Canadiens-Français, doivent cohabiter dans cette hutte ou aller payer de hauts prix dans les hôtels. Il y a certainement négligence de la part du département, et il est urgent qu'une mesure soit prise pour remédier à un pareil grief.

Le gardien actuel est un homme d'une bonne nature, plein de mansuétude, doué d'un grand cœur, mais il doit avoir tort de prendre la maison, dont il a la garde, (toute inconvenable qu'elle soit) pour un asile ou une maison de refuge. S'il peut lire ces lignes il me comprendra bien,

M. l'abbé Morin sera parmi nous une couple de semaines. ses devoirs de colonisateur le rappellent à Montréal aussitôt que possible.

M. Z. A. Lapierre et sa famille sont temporairement installés à St. Albert.

M. Arthur Grenier a pris la direction de Stony Plain..

MM. Robert et Massicotte sont à visiter Morinville et les environs.

Madame Bonclin et ses fils ont déjà choisi leurs homesteads.

Napoléon Delisle s'établira probablement à la Rivière Qui Barre.

Marcotte, Lefrançois et Duchesneau sont rendus à Beaumont.

Joseph Morin a trouvé de l'emploi comme menuisier a raison de $2.25 par jour.

Les chemins d'hiver se détériorent vite, et en plus d'un endroit la terre a fait son apparition.

M. Arcade Ethier, clerc minoré, est aussi arrivé avec le parti de M. l'abbé Morin; M. Ethier se fixera dans le pays, et sera pour notre clergé une excellente recrue.

Bienvenue à tous.

Très amusant ce bill chronique de M. Charlton, M. P., pour la meilleure observance du dimanche.

Chez M. Charlton, malheureusement, le mercantilisme et le zèle évangélique, constituent une union, qui nuit énormément au prestige d'une mesure morale aussi prosaique. M. Charlton est l'adversaire déclaré du droit d'exportation sur le bois à scier de nos forêts, et M. Charlton ravage nos forêts de la baie Georgienne, pour alimenter ses moulins de Bay City, Michigan, M. Charlton veut par son bill, proscrire les journaux du dimanche, les amusements autres que les récréations bibliques, et nous ne voyons rien dans sa loi, pour empêcher les remorqueurs de trainer les bois flottants, le dimanche, sur le lac Huron, chemin de ses scieries.

Voilà des antithèses très dommageables au bill de l'observance du dimanche, actuellement, et à chaque session, sur le métier de nos législateurs, qui ont pourtant bien d'autres choses à faire.—La Presse.



L'OUEST CANADIEN.

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde; d'accès facile par chemin de fer. Blé: proportion, trente minots par acre, moyennant une bonne culture. La grande zône fertile: les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la rivière la Paix, et les vastes plaines fertiles. D'immenses étendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable: or, argent, fer, cuivre, sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adulte masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à condition de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécuniaires, possèdent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octroi de fermes gratuites s'adresser

Au secrétaire
du Département de l'Intérieur,
(Division de l'Immigration,)
Ottawa, Canada.

ou l'Abbé Morin, Ptre,
Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la Société St. Jean-Baptiste d'Edmonton aura lieu dimanche prochain à deux heures précises à la Salle C. M. B. A , pour reddition des comptes et elections des officiers pour l'année 1898. Tous sont invités et devront se faire un devoir d'y être présents.

PETITES SŒURS DES PAUVRES.

Un joli sonnet de M. Edmond Rostand, l'auteur de "Cyrano de Bergerac," sur les Petites Sœurs des Pauvres :

Elles vont, sans dégoût, sans peurs,
Des bols... qui ne sont pas de Sèvres!
Soignant, veillant, portant aux lèvres
Des pauvres seuls les ont pour Sœurs.

Jamais, près de vos lits de fièvre,
Vous n'aurez leur douce noirceur,
O riches! Pourtant donnez-leur
Un or qui de leurs soins vous sèvre!

Car s'il ne leur est pas permis
De pencher leurs voiles hormis
Sur ceux qui sont dans la misère,

Aux pauvres si leur cœur est dû,
Il ne leur est pas défendu
De dire pour vous un rosaire.

DEPECHE SPECIALE.

OTTAWA, 31 Mars.—Le bill du gouvernement fédéral relatif au Chemin de Fer au Lac Teslin via la Rivière Stickeen a été rejeté hier soir par le Sénat, 52 contre, 14 pour.

REVENEZ--RESTEZ.

Demain, l'abbé Morin, le dévoué missionnaire colonisateur, partira avec soixante familles canadiennes-françaises recrutées aux Etats-Unis, en route pour la région de l'Alberta.

Ces nouvelles familles s'en vont coloniser les belles et fertiles régions de l'Ouest et grossir notre groupe national dans les Territoires.

Il est bien agréable à notre patriotisme et à nos fervents espoirs de voir ainsi les nôtres revenir au Canada pour se livrer à la culture, pour s'emparer du sol, pour nous aider à donner à l'élément français une position prépondérante dans la Confédération, pour nous prêter leur appoint dans les louables efforts qui se font de toutes parts pour développer l'activité commerciale et la prospérité agricole au Canada.

Ceux qui s'en reviennent au milieu de nous sont assurément plus sages que ceux qui nous quittent pour aller au Klondyke, qui désertent leur patrimoine et se séparent de leur famille pour aller tenter fortune vers le pôle nord.

Ceux qui resteront ici, qui s'appliqueront à faire de l'agriculture pratique, à s'instruire dans les exigences de leur état seront toujours plus riches et plus heureux que les neuf-dixièmes de ceux qui s'exposent à aller périr de misère, de froid ou de faim au Yukon.

Nous supplions nos compatriotes de ne pas s'emballer au sujet de ce qu'on appelle les champs d'or et nous répéterons à ceux qui ont de bonnes terres ou de bonnes positions qu'ils font mille fois mieux de rester chez eux que tout risquer pour aller souffrir et peiner inutilement là-bas.

Des centaines et des centaines de malheureux sont morts déjà au Klondyke et que d'autres y feront glacer leurs os!

Et puis, mettez-vous bien dans la tête que la masse de ceux qui vont à Dawson City, et dans tout le territoire qui l'environne ne feront pas d'argent; quelques-uns seulement réussiront à s'enrichir.

Quant à nos compatriotes des Etats-Unis, ils font bien de venir profiter des temps meilleurs et nous leur conseillons de profiter du "boom" général pour rentrer au pays, placer leurs capitaux, y reprendre des fermes, y suivre la bonne et si charmante vie de famille.—La Patrie, 16 Mars.

CA ET LA.

Pense avant d'agir.

Tout le monde est brave quand l'ennemi fuit.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur une correspondance signée "Un Canayen," et nous espérons que chacun en tirera profit. Il n'y a pas à dire, ce n'est que par l'union et l'entente la plus complète et par le sacrifice de toutes les ambitions personnelles que nous réussirons à gagner le terrain perdu depuis quelques années dans les Territoires, et à montrer aux autres nationalités que nous entendons conserver notre caractère national et notre individualité comme race.

Nous signalons aussi à nos lecteurs, un article du "Travailleur," nouveau journal publié à Agnès, comté Mégantic, P. Q., sur le repatriment et la colonisation. Nous approuvons les judicieuses remarques du confrère relatives à l'emploi des fonds de colonisation pour amener ici tant d'étrangers, alors qu'à nos portes nous avons tant de compatriotes qui ne demanderaient pas mieux de venir se fixer dans l'Ouest si le gouvernement les aidait quelque peu.

M. A. St. Laurent, ingénieur du département des travaux publics d'Ottawa, est arrivé en cette ville dimanche dernier, pour surveiller la construction des piliers du pont d'Edmonton. Aussi par le même train M. Francis Lemoine, entrepreneur pour le pont.

Les femmes sont capables de tout ce que nous faisons, et la seule différence qu'il y a entre elles et nous, c'est qu'elles sont plus aimables.

Le parti d'ingénieurs, que le ministre des Travaux Publics a résolu d'envoyer sur les côtes du Pacifique, pour faire un relevé du Fort Simpson, d'Observatory Islet, de la rivière Stickeen, de la rivière Lewis et de la rivière Yukon, se composera de M. Coste, ingénieur en chef du département des travaux publics, de M. Lafontaine, d'une couple d'autres ingenieurs et de M. Charles Lemoine, frère de M. Lemoine entrepreneur du pont d'Edmonton.

M. Raoul Rinfret, de Montréal, a aussi été chargé par le gouvernement fédéral d'établir au Yukon un bureau météorologique. Nous applaudissons à ces nominations et nous félicitons le gouvernement d'avoir choisi quelques-uns de nos compatriotes pour ces positions importantes.

Gladstone, le "grand vieillard," est retourné à Hawarden, en Ecosse, pour y terminer sa vie.

Vingt-cinq personnes ont été tuées à Butte City, Montana, par l'électricité.

Le nouveau bill de franchise électorale a été présenté à la chambre des Communes; nous n'en connaissons pas encore les dispositions.

Mgr. Grandin et le Rév. Père Leduc sont revenus dimanche matin, d'un voyage à Winnipeg. Ils se sont rendus à St. Albert dimanche après-midi.

M. Charles Gauthier, de Stony Plain, a eu la douleur de perdre un de ses petits-enfants, âgé de 22 mois. Nos condoléances.

Le prince Albert de Belgique, fils du comte de Flandres et neveu du roi des Belges, est arrivé à New-York. Le prince voyage incognito sous le nom de comte de Rethy et est accompagné d'un officier d'ordonnance et de son médecin particulier. Le prince visitera les principales villes des Etats-Unis et du Canada.

Lu dans un journal :

"Monsieur P...... bonnetier informe ses concitoyens que sa femme a disparu depuis huit jours du domicile conjugal.

"Il prie la personne qui la retrouvera de vouloir bien la garder. Il y aura récompense"

Mgr. Grouard, évêque du vicariat apostolique d'Athabasca est de passage en cette ville en route pour la France où il se rend pour assister à l'élection du supérieur des Oblats.

M. Lucien Forget, greffier de la cour du Recorder à Montréal et frère de M. E. A. Forget, commissaire des Indiens, vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre de Pie IX. Nos félicitations.

Un nouveaux malheur vient de frapper la famille, déjà si douloureusement éprouvée, de l'Hon. M. Flynn, ex-premier ministre de la province de Québec. Mlle Eveline Flynn, l'une de ses filles, est morte le 12 courant, à l'âge de 21 ans, et elle disparait, troisième victime, en dix-huit mois, dans cette famille impitoyablement visitée par la maladie.

L'Honorable Juge Rouleau est retenu à sa résidence, à Calgary, par une forte attaque d'influenza.

Aux témoignages de profonde sympathie qui seront donnés de toutes parts, nous joindrons le nôtre, en offrant à l'hon. M. Flynn et à sa famille nos plus sincères et nos plus vives condoléances.

Une lettre d'Ottawa nous annonce que F. D. Monk, député de Jacques-Cartier aux Communes, a interpellé le gouvernement sur la négligence du gouvernement Haultain de faire imprimer les ordonnances en français. Nous donnerons jeudi prochain la réponse du gouvernement.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7h p m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

AVIS.

Attendu qu'un Certificat de Titre, No. 118 K, en faveur du Rév. Jean-Baptiste Morin, de Montréal, Province de Québec, a été perdu ou détruit et que la perte ou destruction du dit certificat a été prouvée devant moi, à ma satisfaction, par déclaration statuaire, avis public est par les présentes donné qu'à l'expiration de quatre semaines de la date du présent avis un nouveau certificat de titre duplicata sera émis en faveur du dit Rév. Jean-Baptiste Morin.

GEO. ROY,
Régistrateur, N. A. L R. D.
Edmonton, 31 Mars, A.D., 1898.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT A L'OUEST.

De Montrérl aux endroits suivants

Winniaeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Priuce Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D'EFFETS DE COLONS.

De Montréal oux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits ci-dessus mentionnés, pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.

AVIS

Est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient être et devenir actionnaires de la Compagnie à être fondée, un corps politique et incorporé sous les dispositions de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera "La Compagnie de Moulin de Morinville," Limitée. Le but pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des machineries pour scier et travailler le bois, battre et moudre le grain, pour acquérir des propriétés pour leur exploitation, et pour faire tout ce qui sera nécessaire au but de la Compagnie.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Morinville, dans le district d'Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en 125 parts de $20 chacune.

Les noms et les adresses des réquérants sont :

Adolphe Albéric Ringuette,
Delphin Morin,
Joseph Dagenais,
Louis Labbé,
Dieudonné Tellier,
Télesphore Meunier,
Tous cultivateurs de Morinville, Alberta, qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 2 Mars, 1898.

L'AGRICULTURE ET L'ECOLE.

En matière d'enseignement il existe un axiome indiscutable, c'est celui qui se formule ainsi : Il faut que chacun soit instruit selon le milieu dans lequel il doit vivre.

Pourquoi dès lors; l'enseignement primaire donné aux enfants de la campagne est-il à peu près identiquement le même que celui qu'on donne aux enfants des villes.

Il y a dans l'uniformité de cette instruction une erreur lourde et que la routine, d'aussi longue durée qu'on la suppose, ne suffit pas à excuser.

Quoi! l'on se plaint de l'ignorance des cultivateurs qui encore aujourd'hui sèment et récoltent suivant les rites du moyen âge; on constate avec tristesse que, dégouté des travaux de la terre qui souvent ne les rénumèrent pas pe leurs peines, ils quittent la vie saine et libre des champs pour aller s'étioler dans les usines des villes, et pourtant qu'a-t-on fait pour les retenir ?

Et cependant il suffirait, pour arrêter leur lamentable exode, de leur montrer que cette terre qu'ils accusent d'être une marâtre est prête à récompenser leurs efforts, à condition que ces efforts soient intelligents et guidés par les leçons de l'expérience.

Mais pour que cette évidence arrive à les convaicre, il est nécessaire qu'aux fils et aux filles des paysans, nés dans nos paroisses et qui doivent y demeurer toute leur vie, à ceux qui sont destinés à labourer, moissonner, à élever des bestiaux, à fabriquer du beurre, on donne à partir de dix ans, quand ils savent lire, écrire et compter, une instruction adaptée à leurs futurs travaux, propre à leur en faire saisir la portée, leur faire comprendre ce que peut le progrès en agriculture, et à leur faire aimer l'indépendance de l'état du cultivateur.

Qu'au lieu de leur brouiller la cervelle avec les règles chinoises de l'orthographe, au lieu de charger leur memoire de choses qu'ils oublient au lendemain même du sortir de l'ecole, qu'au lieu d'un enseignement de mots, digne tout au plus d'un perroquet, on multiplie pour eux les leçons de choses, qu'on leur ouvre le grand livre de la Nature et qu'on le leur explique, qu'on leur donne des notions élémentaires de botanique, de géologie, de zoologie, qu'on les mette en un mot à même de lire plus tard avec fruit des ouvrages traitant d'agriculture ; de cette façon on en fera des cultivateurs instruits, observateurs et épris de leur profession.

C'est là le conseil que donne le "Voltaire" de Paris, conseil qui vaut beaucoup et dont devraient profiter ceux qui ont la direction de l'instruction publique dans notre province.

Tous les esprits sérieux, tous les hommes qui s'occupent du progrès et du développement de la prospérité agicole dans cette partie du pays s'accordent à dire que, dans nos écoles primaires, on néglige trop les leçons de choses, l'enseignements de notions utiles et pratiques, et qu'on a tort de ne pas cultiver chez les fils du paysan l'amour de la vie des champs, l'attachement à l'agriculture et au foyer.

UN BON CHEVAL.

Le Choix.

Levez successivement les quatre pieds. Le cheval doit les donner sans impatience ni brusquerie.

Faites reculer le cheval; recul aisé, signe d'équilibre.

Voyez-le se retourner seul dans la stalle; la tête à queue, agile confirme l'équilibre.

Voyez harnacher et mettre le cheval à la voiture.

Conduisez le cheval vous-même, lentement au départ; allongez progressivement les allures jusqu'à leur maximum ; ralentisssez-les de même jusqu'à leur minimum. Montez et descendez une forte pente.

Montez le cheval; même essai qu'à la voiture.

Après le maximum de vitesse, arrêtez. Observez et écoutez la respiration, flancs et naseaux, écoutez les battements du cœur derrière l'épaule gauche.

Rencontrez un train en marche, des vélocipèdes, des voitures à bras, conduisez dans une file de voitures au pas, voyez s'il tient bien le pavé ; faites subir au cheval un essai assez sévère et voyez s'il mange gaiment en rentrant.

Pour plus de sûreté, on n'est pas infaillible, montrez l'animal à un bon vétérinaire et faites-le ferrer devant vous pour constater la santé du pied. Si cela vous amuse faites peser le cheval. De deuq animaux d'apparence égale, le plus lourd est le meilleur.

Conclusion : vous ne paierez jamais trop cher un animal qui remplira tous les termes du programme ci-dessus.

Le Patriotisme et la Religion en France.

Voici au sujet du patriotisme et de la religion en France, ce que dit le Rév. Père Hébert, qui prêche le carême à l'église Notre-Dame, à Montréal.

La France est encore un peu agitée, un peu énervée par le malheureux procès de Zola, mais pleine du plus pur patriotisme. L'union semble, plus que jamais, se faire entre tous les éléments de la nation et, pour ma part, j'aime à croire, je suis presque certain que des tristesses, des agitations de ces derniers temps sortiront, pour longtemps encore, le calme, la paix et la concorde. C'est là du moins ce qu'espèrent et ce que souhaitent les vrais Français et les vrais amis de la France.

Et pour la foi, la France est en progrès très réel. De plus en plus les classes instruites, l'élite de la nation reviennent au catholicisme de leurs pères. C'est peut-être dans la masse que nous trouverons encore le plus de réfractaires, toute proportion gardée. Du reste, si vous avez suivi notre évolution depuis un siècle, vous avez pu constater que les principes de la libre pensée se sont introduits chez nous et ont été propagés par l'élite intellectuelle de la population. Ce n'est que longtemps après que la masse du peuple, dans les campagnes comme dans les villes, a suivi le mouvement. Aujourd'hui la classe dirigeante brûle ce qu'elle a adoré pour en revenir, comme le disait un socialiste, à la vieille chanson, qui a de tout temps bercé la misère humaine. La massé n'a pas encore suivi le mouvement, mais cela viendra, soyez-en certain et avant longtemps. Chaque année, dans toutes les villes ouvrières, là pourtant où toutes les doctrines socialistes ont le plus de prise sur l'homme, nous constatons des progrès étonnants dans le sens d'un retour au catholicisme. Quand à classe instruite, vous seriez surpris si je vous donnais le nombre d'élèves de nos grandes écoles de St. Cyr, Polytechnique, Centrale, qui sont catholiques et catholiques pratiquants.



L'OUEST CANADIEN.

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde ; d'accès facile par chemin de fer. Blé : proportion, trente minots par acre, moyennant une bonne culture. La grande zône fertile : les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la Rivière la Paix, et les vastes plaines fertiles. D'immenses etendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable : or, argent, fer, cuivre, sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adulte masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à condition de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécunières, possèdent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octroi de fermes gratuites s'adresser

An secrétaire

du Département de l'Intérieur,

(Division de l'Immigration,)

Ottawa, Canada,

ou l'Abbé Morin, Ptre,

Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.